

+

+

Virement ordinaire de 1 000,00 EUR

Nous avons enregistré le virement suivant, saisi le 24/05/2014 à 09:55:33 par Jean Pierre
GIULIANI
Date d'exécution souhaitée: 24/05/2014

Donneur d'ordre	
Entité de gestion	30027 16055
Compte débité	30027 16055 00038607901 90 EUR
Intitulé du compte	M PASCAL ROUSSEL
Libellé	VIR SEPA SASU HELIOS DEVELOPPEM
Libellé complémentaire	C18D14144N00429
Bénéficiaire	
Destinataire	SASU HELIOS DEVELOPPEMENT
Compte à créditer	FR 76 30027160550002052730269 EUR
Bic banque	
Motif	APPORT CAPITAL SOCIAL SASU HELIOS DEVELOPPEMENT
Donneur d'ordre initial	
Bénéficiaire final	
Nature du virement	
Référence End-to-End	
Commission : 0,00 EUR	Signature : M PASCAL ROUSSEL
Origine : T16055B00 AYET8006 2014-05-24-09.55.33.676578	

Sous réserve de validation de votre banque

REFI K2 0303010001 KI 1200 0748 9449 321 17

+

+

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC MONT SAINT AIGNAN COQUETS, 1 PLACE DES COQUETS CENTRE COMMERCIAL 76130 MONT ST AIGNAN déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Pascal ROUSSEL, représentant de la société HELIOS DEVELOPPEMENT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 36 RUE DE LA FORGE FERET 76520 BOOS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Pascal ROUSSEL	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30027 16055 00020527302 69

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

La présente attestation est établie en double exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 mai 2014

Le déposant
"lu et approuvé" + signature

La banque
signatures habilitées + cachet de la banque

JST14

lu et approuvé


